

Comment obtenir votre visa d'entrée au Kenya

Vous allez partir prochainement avec Melting Pot Safaris ! Un visa d'entrée est nécessaire pour séjourner au Kenya. Ce document vous décrit avec précision les trois possibilités pour l'obtenir...

Attention : dans strictement tous les cas, votre passeport, pour être valide, doit comporter au minimum deux pages vierges et être encore valable six mois après la date de retour !

1) A L'AMBASSADE DU KENYA A PARIS : (pour les ressortissants français évidemment, pour d'autres nationalités se renseigner à l'ambassade ou consulat dans votre pays de domiciliation). Si vous êtes parisien, vous pouvez l'obtenir directement à l'ambassade du Kenya à Paris, 3 rue Freycinet 75116 Paris 01 56 62 25 25 site web : <http://www.kenyaembassyparis.org/>

Nécessite de s'y rendre deux fois, pour déposer et reprendre le passeport tamponné. Il faut préalablement télécharger et remplir un document sur le site, y apposer une photo d'identité, scanner le passeport (page où est présentée votre photo), une photocopie de la réservation avion et éventuellement le descriptif complet du safari *Melting Pot Safaris* que nous vous avons adressé. Prévoir un règlement de 40 € en espèce.

Formalités pour obtenir un visa à l'ambassade du Kenya

1. Formulaire de demande de visa 22

Passeport valide (minimum six mois de validité après la date de retour et au moins deux pages vierges)

3. Une photocopie du passeport (page avec la photo)

4. Photocopie du titre de séjour pour les ressortissants non-UE

5. Une photocopie du billet aller-retour ou de la réservation de vol

6. 1 photo d'identité (les photos faites maison ne seront pas acceptées)

7. Frais de visa : 40 € en espèces

8. Les demandes par la poste doivent inclure : 1. Mandat cash de 40 € (chèques non acceptés) 2. Une enveloppe affranchie (tarif lettre recommandée) pour le retour du passeport. L'enveloppe doit être affranchie au tarif en vigueur selon le poids du passeport(s). NB: Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Horaires d'ouverture : le service des visas est ouvert du lundi au vendredi entre 10h00 et 13h00 AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU KENYA EN FRANCE

2) A L' AEROPORT DE NAIROBI : la solution la plus simple consiste tout simplement à le faire tamponner à l'arrivée à l'aéroport Jomo Kenyatta à Nairobi quand vous descendrez de l'avion, au comptoir du service de l'immigration. Au pire, vous ferez la queue une quinzaine de minutes tout au plus et il vous en coûtera 40 €, à régler là-aussi en espèce. Prévoir deux billets de 20 € plutôt qu'un billet de 50 €, pas toujours de change. C'est la procédure la plus simple que nous vous suggérons.

3) EN LIGNE : Les autorités kényanes viennent d'introduire un nouveau protocole pour l'obtention du visa, en l'enregistrant en ligne.

Si vous souhaitez acquérir le visa électronique avant le départ, il faut s'enregistrer et remplir un formulaire en ligne et le payer par carte de crédit. Il coûte alors 51 dollars. Ce visa, entrée simple, est valable 90 jours à compter du jour d'arrivée à votre point d'entrée au Kenya, l'aéroport International Jomo Kenyatta à Nairobi pour ce qui vous concerne. Comme toujours, assurez-vous que votre passeport sera encore valide 6 mois après la date retour et qu'il comporte au minimum deux pages vierges pour l'apposition du visa : Vous pourriez être non-admis par la compagnie aérienne ou refoulé à votre arrivée à l'aéroport !

Le site est en anglais exclusivement, mais la procédure est simple, même si un peu longue et fastidieuse. Vous trouverez ici les éléments très précis pour vous aider dans la démarche...
Attention : le site est modifié régulièrement, il est possible que son architecture ne corresponde plus tout à fait à ce qui est stipulé ci-dessous, cependant, globalement, la démarche demeure la même...

Préalablement, préparez sur votre ordinateur :

- une photo numérique de vous type photomaton passeport (maxi 500 x 500 pixels)
- le scan de la double page de votre passeport ou figure votre photographie d'identité, nom, adresse, date de validité
- le document PDF descriptif/devis complet que Melting pot vous a adressé (8 à 11 pages selon les circuits) et/ou billet et réservation d'avion

Ayez avec vous votre carte de crédit pour le règlement (51 US Dollars)

Se connecter à www.ecitizen.go.ke

(attention, seul ce site est le bon : méfiez vous d'autres sites qui fleurissent sur le net et qui sont des sites marchands ou des arnaques potentielles)

Si vous vous connectez au site pour la première fois, il vous faut créer un compte :

cliquez sur le bandeau noir Create an Account (créer votre compte)

dans le bandeau vert E.visa visitors en bas à gauche cliquez de nouveau sur Create an Account

Renseignez les informations simples demandées (votre e-mail, créez votre mot de passe, nom, prénom, genre, nationalité... et validez. PS : Si vous êtes un safariste régulier, notez le mot de passe, il vous sera utile voire indispensable lors des futures démarches...

Continuer ou se connecter de nouveau à www.ecitizen.go.ke

cliquez sur Login en vert (identifiez-vous)

cliquez sur Department of Immigration Services (Services de l'immigration, visa)

cliquez sur Submit Application (Soumettez votre demande)

cliquez sur Kenyan Visa

cliquez sur Apply for a Single Entry Visa (visa entrée simple)

cliquez au bas de la page sur le lien Apply Now (faites votre demande maintenant)

renseignez les informations demandées

notez pour raison d'entrée : tourisme

notez à la rubrique full names and la physical address, firm, friend :

Melting Pot Safaris, M. Simon Chebon, PO Box 1691, 00502 Karen, Nairobi Kenya
ou Melting pot Bush Camp, Maasai-Mara, Mararianta

tel : 254 720 880 260 (attention : ne pas mentionner les signes internationaux + ou 00)

e-mail : simonchebon@yahoo.com

Communiquez succinctement, le cas échéant, les éléments relatifs à vos voyages récents, mois ou dates précises, durée... aussi bien au Kenya que dans d'autres pays si c'était voici moins de trois mois.

Importez, dans l'ordre, le scan de votre passeport, à nouveau votre photo d'identité numérique et le document descriptif PDF au complet.

Validez, puis réglez, en dollars uniquement les 51 dollars requis en utilisant votre carte de crédit (les frais bancaires seront minimales et dépendent de votre banque et de la carte utilisée).

Vous pouvez quasi-instantanément télécharger votre e-visa dans la rubrique download ainsi qu'un récépissé de paiement, non obligatoire, dans la rubrique billing

Imprimez votre e-visa et assurez-vous de l'avoir avec votre passeport lors de votre voyage et lorsque vous passerez au comptoir de l'immigration le jour de votre arrivée à Nairobi.

Si vous avez des interrogations ou rencontrez des difficultés, merci de nous contacter au téléphone uniquement, cette procédure mise en place par les autorités kényanes est nouvelle et nous ne pourrions pas répondre individuellement par courriel à chacun.

Bon courage pour les tracasseries administratives...

Vous les aurez définitivement oubliées lorsque nous nous retrouverons bientôt sur les pistes cahotiques...

Nous vous souhaitons un patient, doux et rêveur comptes à rebours...

A bientôt en terre africaine.

Tony

+ 33 6 99 84 76 76 **mobile France**

+ 254 727 681 288 **mobile Kenya**

+ 33 1 48 30 04 42 **bureau France**

